



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 septembre 2020
19 heures 00

GF/VC

N° 002585

Cofinancements -
Demande de
subvention
«Dotation de Soutien
à l'Investissement
Local (DSIL) - Plan
de Relance»

Affiché le :

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 29 septembre 2020 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le jeudi 24 septembre 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), M. Salah DOUAOUIA (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

Afin de faire face à l'épidémie de Covid-19, le Gouvernement a proposé d'abonder la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) d'un milliard d'euros en autorisations d'engagement afin d'accompagner l'effort de relance des communes et de leurs groupements.

Ces crédits, votés en loi de finances rectificative 2020, viennent en supplément des deux milliards d'euros de dotations de soutien aux investissements des collectivités ouverts par la loi de finances 2020.

Les projets qui pourront être financés doivent s'inscrire dans les thématiques prioritaires suivantes : « la transition écologique, la résilience sanitaire et la rénovation du patrimoine ».

À ce titre, il est proposé de réaliser en 2020 quatre projets répondant aux thématiques du plan de relance :

- le changement de la chaudière au fioul par une chaudière à granulés au centre de loisirs de Bosque ;
- la rénovation thermique de la toiture de la mairie ;
- le changement des éclairages publics actuels par des éclairages en leds ;
- la rénovation des sanitaires et des vestiaires du judo club.

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20200929-2585-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020

Il est proposé de solliciter l'État dans le cadre du « DSIL - plan de relance » à hauteur des montants suivants :

- 8 533 € pour le changement de la chaudière au fioul par une chaudière à granulés au centre de loisirs de Bosque ;
- 25 020 € pour la rénovation thermique de la toiture de la mairie ;
- 21 932,50 € pour le changement des éclairages publics actuels par des éclairages en leds ;
- 9 601,06 € pour la rénovation des sanitaires et des vestiaires du judo club.

Les plans de financement se déclinent comme suit :

Plan de financement du changement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés au centre de loisirs de Bosque.

Dépenses		Recettes		
Travaux	28 510,00 €	ÉTAT —DSIL plan de relance	8 533,00 €	30 %
		Conseil départemental du Vaucluse	11 404,00 €	40 %
		Ville d'Apt	8 553,00 €	30 %

Total 28 510,00 € Total 28 510,00 €

Plan de financement de la rénovation thermique de la toiture de la mairie

Dépenses		Recettes		
Travaux	83 400,00 €	ÉTAT —DSIL plan de relance	25 020,00 €	30 %
		Conseil départemental du Vaucluse	33 360,00 €	40 %
		Ville d'Apt	25 020,00 €	30 %
TOTAL	83 400,00 €	Total	83 400,00 €	

Plan de financement du changement des éclairages publics de la ville par des éclairages en Leds

Dépenses		Recettes		
Travaux	70 900,00 €	ÉTAT —DSIL plan de relance	21 932,50 €	31 %
		Conseil départemental du Vaucluse	27 697,50 €	39 %
		Ville d'Apt	21 270,00 €	30 %

TOTAL 70 900,00 € TOTAL 70 900,00 €

Plan de financement de la rénovation des sanitaires et vestiaires filles et garçons du judo club

Dépenses		Recettes		
Travaux	32 003,53 €	ÉTAT —DSIL plan de relance	9 601,06 €	30 %
		Conseil départemental du Vaucluse	12 801,41 €	40 %
		Ville d'Apt	9 601,06 €	30 %
Total	32 003,53 €	Total	32 003,53 €	

**DELIBERATION
LE CONSEIL, A L'UNANIMITE**

Approuve les quatre projets choisis et leurs plans de financement,

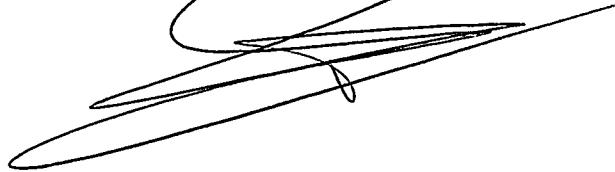
Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20200929-2585-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020

Sollicite auprès de l'État un financement dans le cadre de la DSIL - plan de relance à hauteur de 8 533 € pour le changement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés au centre de loisirs de Bosque, de 25 020 € pour la rénovation thermique de la toiture de la mairie, de 21 932,50 € pour le changement des éclairages publics de la ville par des éclairages en Leds, et de 9 601,06 € pour la rénovation des sanitaires et des vestiaires du judo club,

Autorise Madame le Maire à établir, conclure et signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI



Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20200929-2585-DE
Date de télétransmission : 02/10/2020
Date de réception préfecture : 02/10/2020